

Un journaliste rwandais exilé en Suède sort de la clandestinité

@rib News, 19/02/2012 â€“ Source AFP Un journaliste rwandais exilé en Suède, très critique à l'égard du régime du président Paul Kagame, est sorti de plus d'un mois de clandestinité, en affirmant qu'il s'était caché par peur pour sa sécurité, rapporte vendredi le Comité de protection des journalistes (CPJ). Personne n'avait de nouvelles de Jean-Bosco Gasasira depuis le 11 janvier et ses téléphones portables étaient éteints.

« Je ne pouvais pas allumer mes téléphones. Je savais que des agents rwandais me poursuivaient », a déclaré le journaliste, cité par le CPJ sur son site internet. Selon l'organisation de défense de la liberté de la presse basée à New-York, M. Gasasira affirme que des agents rwandais en Suède le surveillaient depuis septembre 2010 et avaient même tenté de l'empoisonner. Depuis septembre 2010, j'ai été constamment protégé par les autorités suédoises - elles m'ont même aidé, a également expliqué au CPJ M. Gasasira, qui écrit dans le journal en ligne Umuwugizi. Selon l'agence rwandaise d'information RNA, la Suède a expulsé le 14 février le numéro deux de l'ambassade du Rwanda à Stockholm, Evode Mudaheranwa. RNA avait lié cette expulsion à la disparition de M. Gasasira. Umuwugizi a écrit de son côté que le diplomate avait été expulsé pour avoir espionné et harcelé des réfugiés rwandais en Suède. Evode Mudaheranwa a déclaré le jour même : « Je suis sorti de la clandestinité », a souligné M. Gasasira au CPJ. Le journaliste, régulièrement poursuivi par la justice rwandaise, avait été condamné par contumace en 2010 à deux ans et demi de prison pour notamment outrage au chef de l'Etat, après avoir choisi l'exil. En avril 2010, Umuwugizi, suspendu pour six mois, avait cessé d'être imprimé pour paraître désormais en ligne. Par ailleurs, la Cour suprême du Rwanda a repoussé au 16 mars sa décision, initialement prévue pour être rendue vendredi, dans le procès en appel de deux journalistes rwandaises, Agnès Uwimana Nkusi et Saidath Mukakibibi, condamnées à de lourdes peines de prison en février 2011 pour leurs écrits dans le magazine rwandais indépendant Umurabyo. Mme Nkusi, directrice du mensuel avait été condamnée à 17 ans de prison pour négation du génocide (de 1994), incitation à la division et diffamation contre de hauts responsables dont le président Paul Kagame. Saidath Mukakibibi avait été condamnée à sept ans de prison pour incitation à la désobéissance civile. Ces peines avaient suscité l'indignation d'organisations internationales des droits de l'Homme. La Cour suprême a indiqué vendredi qu'elle accepterait des contributions d'amici curiae, des avis de parties extérieures au procès pouvant aider à éclairer le tribunal.